

Numéro de dossier : 1104400074

Unité responsable administrative

Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme

Objet

Adopter le Règlement autorisant l'agrandissement de l'Hôpital général de Montréal (CUSM), situé au 1650 et 1750, avenue Cedar, en vertu de l'article 89 paragraphe 5 de la Charte de la Ville de Montréal, lequel remplace le Règlement 08-012

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DE L'OCPM 2008



SUIVI RECOMMANDATIONS OCPM
2008-2011.doc

Responsable du dossier

Ronald DELCOURT

Conseiller en aménagement

Tél. : 514 872-9850

Numéro de dossier : 1104400074